

Scot Sud Loire- projet arrêté le 16 décembre 2024 -Le glossaire du DOO

AMELYSE : Aire Métropolitaine Lyon Saint-Etienne

AOM : Autorité Organisatrice de la Mobilité

AURA : Auvergne-Rhône-Alpes

BBC : Bâtiment Basse Consommation

BTP : Bâtiments et Travaux Publics (secteur d'activité ou entreprise relevant de ce secteur)

Cartes ORHANE : cartes de l'Observatoire Régional Harmonisé Auvergne-Rhône-Alpes des Nuisances Environnementales

DAACL : Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique

DOO : Document d'Orientations et d'Objectifs

ENAF : Espaces Naturels Agricoles et Forestiers

GES : Gaz à Effet de Serre

ICPE : Installation Classée pour l'Environnement

IOTA : installations, travaux, ouvrages, activités sont les projets qui ont des impacts ou présentent des dangers pour le milieu aquatique et la ressource en eau : prélèvements, rejets, impacts sur le milieu aquatique, le milieu marin, la sécurité publique, etc. (l'article R. 214-1 du code de l'environnement).

La VP : la Voiture Particulière

P+R : Parking Relais

PAS : Projet d'Aménagement Stratégique

PAT : Politiques alimentaires territoriales

PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial

PDE : Plan de Déplacement d'Entreprise

PDM : Plan de Mobilité

PEB : Plan d'Exposition au Bruit

PLH : Programme Local de l'Habitat

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal

PPA SELF : Plan de Protection de l'Atmosphère Saint-Etienne Loire-Forez

PPA : Plan de Protection de l'Atmosphère

PPBE : Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement

PPRT : Plan de Prévention des Risques Technologiques

PRPGD : Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets

PSLA : Prêt Social Location Accession

Région AURA : Région Auvergne-Rhône-Alpes

SAE : Schéma d'Accueil Economique

SAGE Loire en Rhône-Alpes : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux. Loire en Rhône-Alpes

SDAGE Loire Bretagne : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Loire Bretagne

SDAGE Rhône Méditerranée : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Rhône Méditerranée

SDGEP : Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales

SDRIVE : Schéma Directeur des Infrastructures de Recharges pour Véhicules Electriques

Séquence ERC : séquence « Eviter, Réduire, Compenser »

SERM : Service Express Régional Métropolitain

SIP : Secteur d'Implantation Périphérique

SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

STAS : Société de Transport de l'Agglomération Stéphanoise

TAE : Tissu Aggloméré Existant

TC routier : Transport en Commun routier (bus-car)

TC : Transport en Commun

TEPOS : territoire à énergie positive

TER : Train Express Régional

TIL, réseau TIL : Transport Interurbain de la Loire (cars)

TVB : Trame Verte et Bleue

UTN d'envergure locale : Unité Touristique Nouvelle d'envergure locale

UTN structurante : Unité Touristique Nouvelle structurante

UTN : Unité Touristique Nouvelle

ZAE : Zone d'Activités Economiques

ZFE : Zone à Faibles Emissions (zone interdite aux véhicules les plus polluants)